Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

Cible 3.5 : Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool

Indicateur 3.5.2 : Abus d'alcool, défini en fonction du contexte national par la consommation d'alcool pur (en litres) par habitant (âgé de15 ans ou plus) au cours d'une année civile

Informations institutionnelles

Organisation(s):

Organisation mondiale de la Santé (OMS)

Concepts et définitions

Définition:

C'est l'usage nocif de l'alcool, défini selon le contexte national comme la consommation d'alcool par habitant (âgé de 15 ans et plus) au cours d'une année civile, en litres d'alcool pur.

La consommation totale d'alcool par habitant est définie comme la quantité totale (somme de la moyenne triennale des consommations totales d'alcool par habitant enregistrées et non enregistrées par rapport au total) d'alcool consommée par adulte (15 ans et plus) au cours d'une année civile, en litres d'alcool pur, ajustée en fonction de la consommation des touristes. La consommation d'alcool enregistrée se réfère aux statistiques officielles au niveau national (production, importation, exportation et ventes ou données fiscales), tandis que la consommation d'alcool non enregistrée se réfère à l'alcool qui n'est pas taxé et qui est en dehors du système habituel de contrôle gouvernemental, comme l'alcool produit à domicile ou de manière informelle (légal ou illégal), l'alcool de contrebande, l'alcool de substitution (qui est l'alcool non destiné à la consommation humaine), ou l'alcool obtenu par des achats transfrontaliers (qui est enregistré dans une autre juridiction). La consommation touristique tient compte des touristes qui visitent le pays et des habitants qui visitent d'autres pays. Les chiffres positifs indiquent que la consommation d'alcool des touristes sortants est supérieure à la consommation d'alcool des touristes entrants, les chiffres négatifs indiquent le contraire. La consommation des touristes est basée sur les statistiques de l'ONU, et les données sont fournies par le Institute for Health Metrics and Evaluation.

Concepts:

La consommation d'alcool pur enregistrée par habitant (15+) est calculée comme la somme de la consommation d'alcool pur (bière, vin, spiritueux, autres) de différentes sources. La première priorité dans l'arbre décisionnel, est donnée aux statistiques nationales du gouvernement. La deuxième est constituée par les statistiques de l'industrie de l'alcool spécifiques à chaque pays et relevant du domaine public, basées sur des entretiens ou des travaux sur le terrain (GlobalData (anciennement Canadean), International Wine and Spirit Research (IWSR), Wine Institute ; historiquement World Drink Trends) ou des données de l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV). La troisième est la base de données statistiques de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAOSTAT), et la quatrième est constituée par les données des statistiques de l'industrie

de l'alcool relevant du domaine public, basées sur une étude documentaire. Pour les pays où la source de données est FAOSTAT, la consommation non enregistrée peut être incluse dans la consommation enregistrée. Depuis l'introduction de la catégorie « Autres » spécifique aux boissons, la bière comprend les bières de malt, le vin comprend le vin fabriqué à partir de raisins, les spiritueux comprennent toutes les boissons distillées, et la catégorie Autres comprend une ou plusieurs autres boissons alcoolisées, telles que les boissons fermentées à base de sorgho, de maïs, de millet, de riz ou de cidre, le vin de fruits, le vin fortifié, etc. Pour les boissons alcoolisées non enregistrées, la première priorité dans l'arbre décisionnel est donnée aux données empiriques représentatives au niveau national . Il s'agit souvent d'enquêtes auprès de la population générale dans les pays où l'alcool est légal. En second lieu, il s'agit d'autres enquêtes empiriques spécifiques et, en troisième lieu, d'avis d'experts étayés par des enquêtes périodiques auprès d'experts au niveau national (50 pays avec des estimations significatives de la consommation d'alcool non enregistrée) en utilisant la technique Delphi modifiée.

Pour les consommations totales d'alcool par habitant enregistrés, afin d'effectuer la conversion en litres d'alcool pur, la teneur en alcool (% d'alcool en volume) est considérée comme étant la suivante : Bière (bière d'orge 5 %), Vin (vin de raisin 12 %, moût de raisin 9 %, vermouth 16 %), Spiritueux (eaux-de-vie 40 %, spiritueux 30 %), et Autres (bières de sorgho, de millet, de maïs 5 % , cidre 5 % , vin fortifié 17 % et 18 %, blé et riz fermentés 9 %, autres boissons fermentées 9 %). Les questions de l'enquête sur la consommation d'alcool non enregistrée sont converties en estimations par année de consommations totales d'alcool par habitant non enregistrée. Dans certains pays, l'alcool non enregistré est estimé sur la base de l'alcool confisqué par les douanes ou la police.

Les litres d'alcool consommés par les touristes (15 ans et plus) dans un pays ont été basés sur le nombre de touristes qui ont visité un pays, la durée moyenne de leur séjour dans le pays et la quantité moyenne d'alcool que ces personnes boivent dans leur pays d'origine (estimée sur la base de la consommation d'alcool enregistrée et non enregistrée par habitant). En outre, la consommation d'alcool des touristes représente également les habitants d'un pays qui consomment de l'alcool lors de leur visite dans d'autres pays (sur la base du temps moyen passé en dehors de leur pays (pour toutes les personnes de 15 ans et plus) et de la quantité d'alcool consommée dans leur pays d'origine). Ces estimations reposent sur les hypothèses suivantes : (1) que les personnes consomment les mêmes quantités d'alcool lorsqu'elles sont touristes que dans leur pays d'origine, et (2) que la consommation globale des touristes est égale à 0 (et donc que la consommation des touristes peut être soit négative nette soit positive).

Justification:

La consommation d'alcool peut avoir un impact non seulement sur l'incidence des maladies, blessures et autres problèmes de santé, mais aussi sur l'évolution des troubles et leurs conséquences chez les individus. La consommation d'alcool a été identifiée comme une des causes principales de plus de 200 maladies, blessures et autres problèmes de santé. La consommation d'alcool par habitant est largement acceptée comme le meilleur indicateur possible de l'exposition à l'alcool dans les populations, et l'indicateur clé pour l'estimation de la charge de morbidité et des décès imputables à l'alcool. Son interprétation correcte nécessite l'utilisation d'indicateurs supplémentaires basés sur la population, tels que la prévalence de la consommation d'alcool, et stimule par conséquent, le développement de systèmes nationaux de surveillance de l'alcool et de la santé impliquant des contributions d'un large éventail de parties prenantes, y compris les secteurs de la production et du commerce de l'alcool.

Commentaires et limites:

L'indicateur est réalisable et adapté à des fins de suivi, comme le montrent la disponibilité des données de 190 pays et l'inclusion de cet indicateur dans les cadres de suivi mondiaux, régionaux et nationaux. Il s'agit de l'indicateur clé de l'exposition des populations à l'alcool. Les données disponibles (basées sur la production, l'importation, l'exportation et les ventes ou la fiscalité) ne permettent pas de ventiler la consommation d'alcool par habitant par sexe ou par âge. À cette fin, d'autres sources de données, telles que des données d'enquête, sont nécessaires. L'estimation de la

consommation d'alcool par habitant non enregistrée reste un défi, et la triangulation des données provenant de différentes sources ainsi que les techniques Delphi sont utilisées pour accroître la validité des estimations. Ces derniers temps, le nombre d'activités de recherche axées sur l'amélioration des estimations de la consommation d'alcool non enregistrée ainsi que leur couverture géographique ont considérablement augmenté. Il en résulte une évaluation plus précise de la quantité totale d'alcool consommée par personne et par an dans un pays donné.

Méthodologie

Méthode de calcul:

Numérateur : La somme de la quantité d'alcool enregistrée consommée par habitant (15 ans et plus), en moyenne sur trois années civiles, en litres d'alcool pur, et de la quantité d'alcool non enregistrée consommée par habitant (15 ans et plus), au cours d'une année civile, en litres d'alcool pur, ajustée en fonction de la consommation des touristes.

Dénominateur : Population résidente à mi-année (15 ans et plus) pour la même année civile, World Population Prospects Organisation des Nations Unis, variante moyenne.

Traitement des valeurs manquantes :

• Au niveau national:

Les valeurs des pays manquants (par exemple Monaco, Saint-Marin) sont si faibles qu'elles n'affecteraient pas les chiffres mondiaux ou régionaux.

• Au niveau régional et mondial :

Les valeurs des pays manquants (par exemple Monaco, Saint-Marin) sont si faibles qu'elles n'affecteraient pas les chiffres mondiaux ou régionaux.

Agrégats régionaux :

Les agrégats régionaux et mondiaux sont des moyennes pondérées par la population à partir des valeurs des pays (pondérées par la population des habitants de 15 ans et plus des pays respectifs).

Sources des divergences :

Les sources des divergences sont : les estimations de la population, la teneur en alcool en volume dans les différentes catégories de boissons alcoolisées, la répartition par âge, les besoins en données d'enquête utilisées pour produire les estimations, et les estimations de la consommation d'alcool non enregistrée.

Sources de données

Description:

Enregistré : Statistiques gouvernementales ou, alternativement, statistiques de l'industrie de l'alcool dans le domaine public, FAOSTAT ;

Page: 3 of 5

Non enregistré : Données empiriques représentatives au niveau national ou, alternativement, enquêtes empiriques spécifiques, avis d'experts.

Processus de collecte :

L'enquête mondiale sur l'alcool et la santé est menée périodiquement (la dernière en 2016) en collaboration avec les six bureaux régionaux de l'OMS. Les homologues ou points focaux nationaux dans tous les États membres de l'OMS sont officiellement désignés par les ministères de la santé respectifs. Ils disposent de l'outil de collecte de données de l'enquête en ligne pour la remplir. Lorsque cela n'est pas possible, une copie papier de l'outil est envoyée directement à ceux qui en ont fait la demande. Les réponses à l'enquête sont vérifiées et lorsque les informations sont incomplètes ou nécessitent des éclaircissements, le questionnaire est renvoyé au point focal ou à l'homologue national du pays concerné pour révision. Les modifications apportées aux données d'enquête sont soumises à nouveau par courrier électronique ou par voie électronique. Les données soumises par les pays sont triangulées avec celles des principaux fournisseurs de données soutenus par l'industrie lors de réunions annuelles organisées par l'OMS dans le but d'identifier les divergences et les solutions. Les estimations des indicateurs clés sont compilées dans des profils de pays qui sont envoyés au point focal ou à l'homologue national dans le pays pour validation et approbation.

Disponibilité des données

Description:

Au niveau mondial les données sont disponibles par régions de l'OMS et des ODD, par groupes de revenus de la Banque mondiale, par pays. Les données sont disponibles pour 190 États membres de l'OMS.

Série chronologique :

Les séries chronologiques portant sur la consommation d'alcool par habitant enregistrée sont disponible depuis les années 1960, tandis que ceux sur la consommation totale d'alcool par habitant datent depuis 2005, avec des estimations de la consommation d'alcool non enregistrée pour 2005, 2010 et 2015.

Désagrégation:

Sexe, âge.

Calendrier

Collecte de données :

La surveillance passive est en cours. Les prochaines enquêtes mondiales de l'OMS sur l'alcool et la santé impliquent la collecte de données auprès des États membres de l'OMS seront en 2019 et 2022.

Publication des données :

Fournisseurs de données

La liste des fournisseurs des données se compose : des ministères de la santé, Bureau/agences statistiques nationaux (données sur la production et le commerce/la vente d'alcool), Centres nationaux de surveillance de la consommation d'alcool et de drogues. Centres universitaires et de surveillance nationaux s'occupant des enquêtes sur les facteurs de risque pour la santé menées auprès de la population.

Compilateurs de données

Organisation mondiale de la santé (OMS)

Références

URL:

http://apps.who.int/gho/data/?showonly=GISAH&theme=main

Références:

http://apps.who.int/gho/data/?showonly=GISAH&theme=main

http://www.who.int/gho/alcohol/en/

http://www.who.int/substance abuse/publications/global alcohol report/en/

Indicateurs connexes à partir de février 2020

Objectif 8; Cibles 3.4, 3.6

Page: 5 of 5